

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



MINISTÈRE DES FINANCES

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DU FONDS NATIONAL DES REVENUS DES HYDROCARBURES (FNRH)

Année 2022

I. INTRODUCTION

Les ressources pétrolières constituent une richesse nationale pour laquelle l'État s'est engagé à assurer une gestion efficiente et équitable, conformément aux principes de transparence, de responsabilité et de précaution dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Ainsi, le Gouvernement Mauritanien a opté pour la mise en place d'un Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH) destiné à collecter l'ensemble des revenus de l'État provenant de l'exploitation des ressources nationales en hydrocarbures. Ce fonds joue le rôle d'un fonds d'épargne et d'investissement pour les générations futures, tout en jouant un rôle stabilisateur de la politique budgétaire, avec des retraits plafonnés par la loi de Finances, indexés sur le déficit budgétaire et sur le poids des dépenses de lutte contre la pauvreté. Les actifs non utilisés de ce fonds sont placés aux meilleures conditions de marché, suivant une gestion optimale et prudente.

La gestion du FNRH a été déléguée par le ministère des Finances à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et domicilié auprès de la Banque de France (BdF) conformément aux dispositions de l'ordonnance N° 2006-08 du 4/4/2006.

L'objet du présent rapport est de rendre public, en vertu de l'article 10 de la loi N° 2008-020, l'ensemble des opérations de gestion exécutées sur le compte du FNRH et les performances de gestion du fonds. Le présent rapport restitue l'ensemble des opérations de gestion en termes d'encaissements et de décaissements réalisées sur le compte, durant l'exercice 2022, tout en mettant en exergue les performances réalisées en termes de placements des avoirs du fonds sur les marchés financiers internationaux.

En 2022 Le niveau médian de l'inflation globale mesurée par les prix à la consommation a atteint 9,6 % dans les économies avancées et 10,8 % dans les économies de marché émergentes. La persistance inattendue des tensions inflationnistes est due en grande partie au déclenchement de la guerre en Ukraine, qui a entraîné une envolée immédiate des prix d'un certain nombre de matières premières essentielles – le pétrole, le gaz et le charbon, différents métaux, le blé, le maïs et certaines huiles alimentaires – ainsi que des engrais. Cette montée en flèche a été suivie d'un mouvement de descente pour la plupart des matières premières, en partie imputable à la faiblesse de la demande chinoise, mais les prix du gaz et du charbon sur les marchés internationaux demeurent élevés.

Les recettes du compte FNRH hors les revenus sur le placement ont enregistré au titre de l'exercice 2022 un montant de **34 379 927,79 USD** soit une diminution de **29,42%** par rapport à l'année 2021.

D'autre part La hausse des taux d'intérêts sur les marchés financiers ont connus une forte augmentation permettant de réaliser des revenus tirés des placements des avoirs du Fonds de l'ordre de **1 711 529,48 USD** soit un **taux de 790%** en comparaison à l'année 2021.

Outre, aucun retrait sur le compte, pour les financements budgétaires, n'a été effectué au titre de l'exercice 2022.

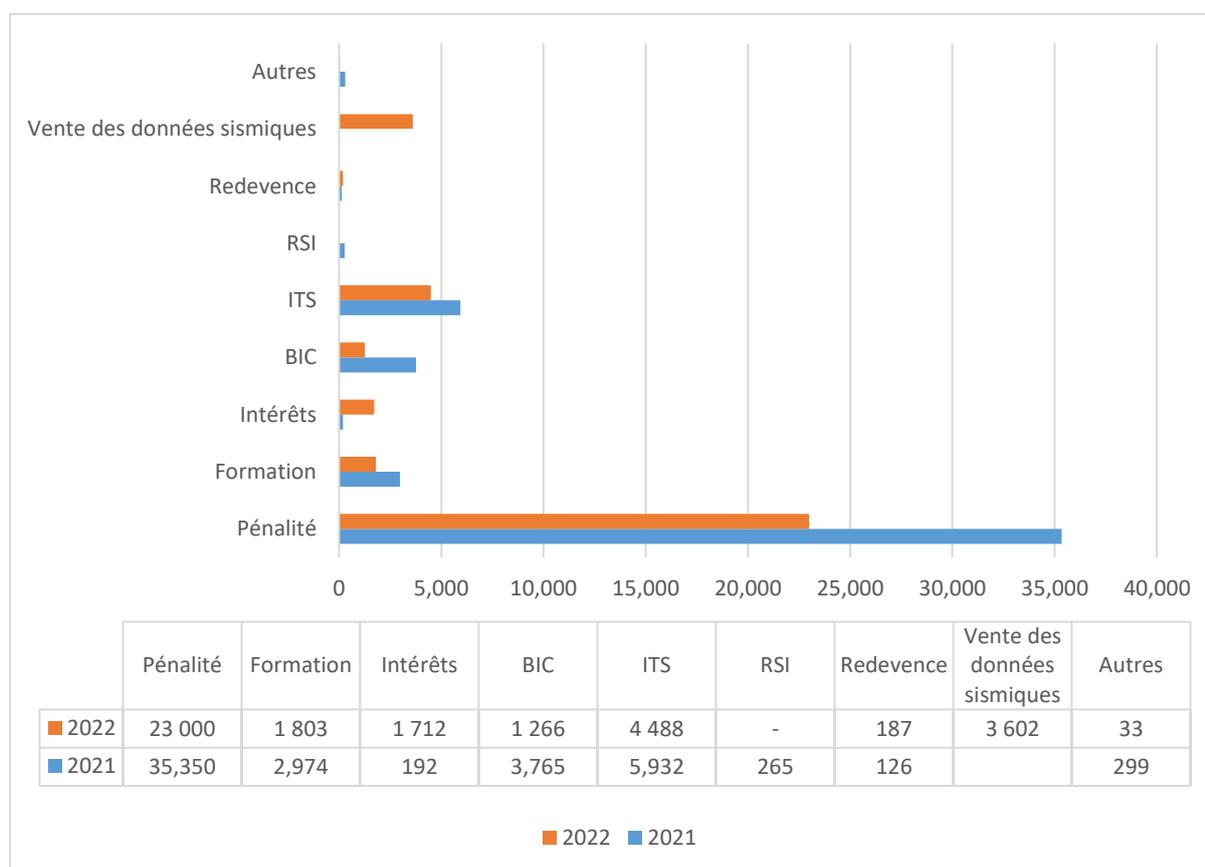
En conséquence, le solde du FNRH a connu une augmentation de **36,091 Millions USD**, en passant de **135,04 Millions USD** à **171,132 Millions USD** soit une évolution de **26,72%** par rapport à l'exercice 2021.

II. Encaissements réalisés sur le FNRH

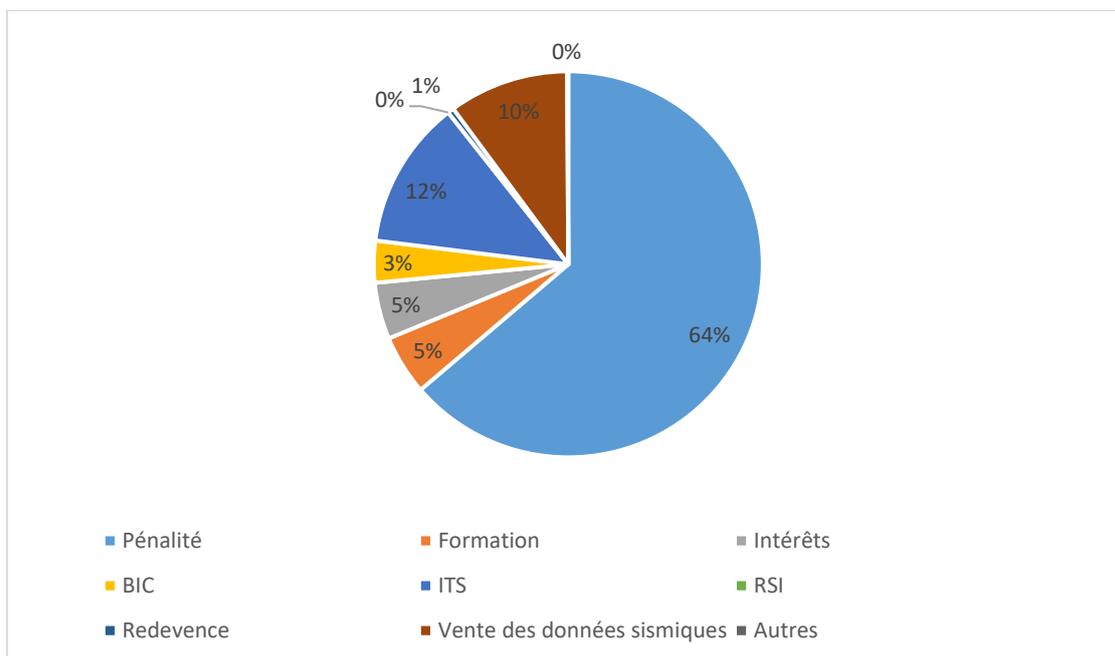
Au titre de l'exercice 2022. Les encaissements sur le compte FNRH ont été de **36 091 457,27 USD**. Les encaissements réalisés sur le compte FNRH correspondent aux redevances, impôts et taxes versés par les sociétés pétrolières, aux appuis à la formation et à la promotion du secteur des hydrocarbures ainsi que les intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales.

Malgré la dégradation du niveau des recettes pétrolières fiscales, des frais de formation et l'augmentation des intérêts de placements, les **encaissements** ont enregistré en 2022 **une diminution de 12 811 146,69 USD** par rapport à l'année 2021, soit une **baisse de 26,19%**. Cette diminution s'explique principalement par la variation considérable des versements de pénalités appliquées sur certaines sociétés pétrolières qui passer de 35,350 Millions USD en 2021 à 23 Millions USD en 2022.

Encaissements réalisés en 2022 par nature (en milliers USD)



Répartition des encaissements réalisés en 2022 par nature



1. Redevances, Impôts et Taxes

Les redevances superficielles, les impôts et les Taxes (BIC, ITS et RSI) versées par les sociétés pétrolières opérantes sur le territoire national, au titre de l'année 2022, se sont situées à hauteur de **5 940 956,52 USD**.

Par rapport à l'année 2021, les recettes pétrolières fiscales ont enregistré une baisse de **41,11%**, soit un montant de **4,147 Millions USD**.

Appuis à la formation

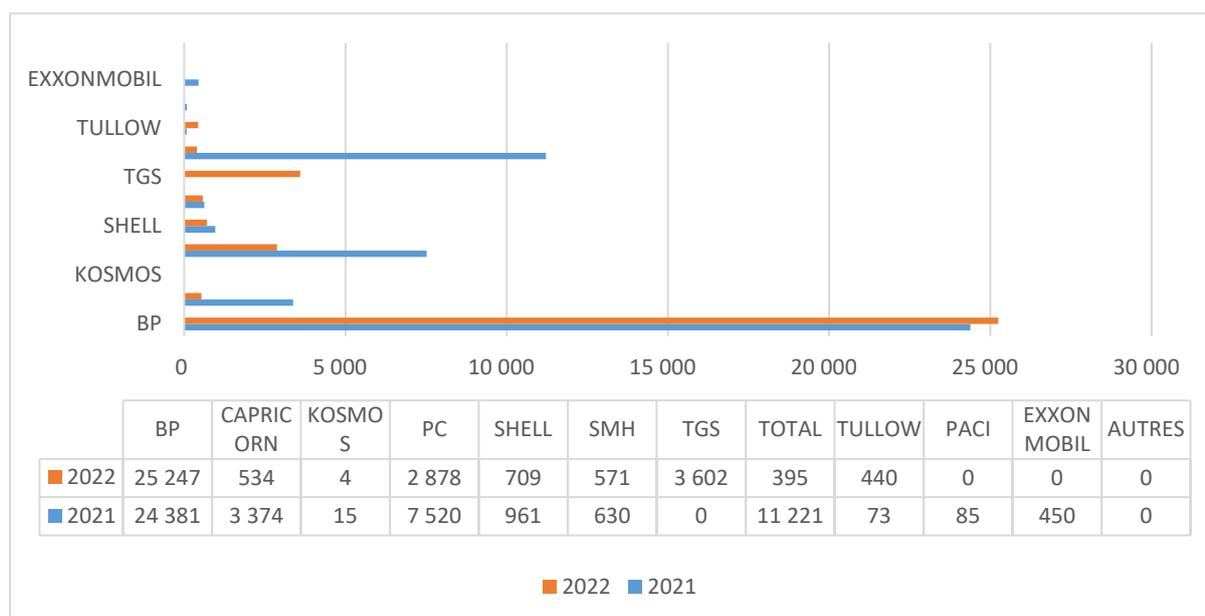
Le secteur des hydrocarbures, au titre de l'exercice 2022, a bénéficié d'un montant **1 803 238 USD** au titre d'appuis à la formation et de la promotion du secteur. Comparés à l'année 2021, les frais de formation ont enregistré une diminution d'un montant de **1,17 millions USD**, soit une régression de **39,36%**.

2. Pénalités

En 2022, suite au non-respect des dispositions des contrats d'exploitation, les pénalités infligées aux opérateurs pétroliers ont atteint un montant de **23 000 000 USD** reparti comme suit:

- BP : 23 000 000 USD

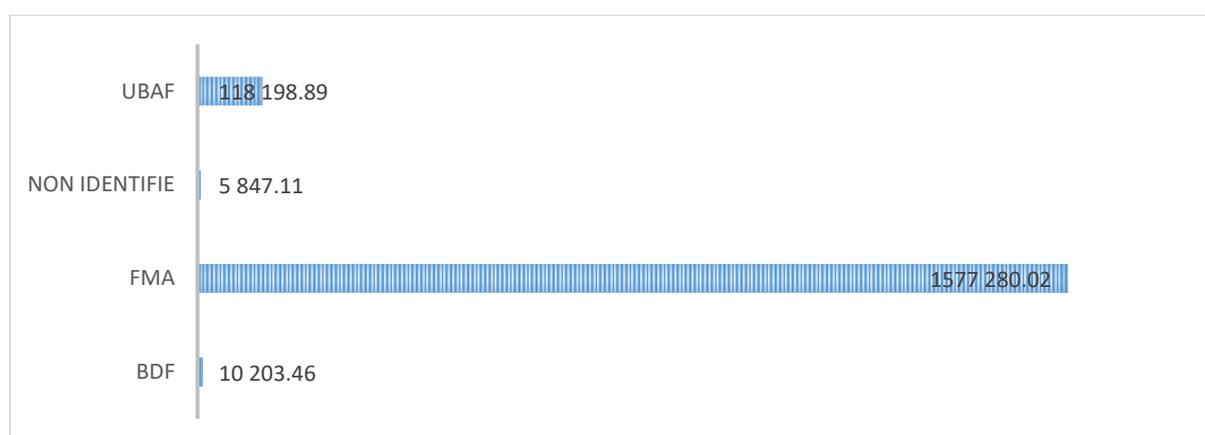
Encaissements réalisés en 2022 par entité versante (en milliers USD)



Intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds

Les avoirs du FNRH sont placés sous forme de dépôts à terme conformément à la politique de placement en vigueur pour les réserves extérieures de la BCM. Les revenus tirés des placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales, au cours de l'année 2022, ont atteint un montant de 1 711 529,48 USD soit une évolution de 790% par rapport à l'année 2021. Cela s'explique par la forte augmentation des taux d'intérêts sur les marchés internationaux, suite aux mesures prise pour diminuer l'inflation.

Revenus issus des placements des avoirs du FNRH (en milliers USD)



III. Décaissements exécutés sur le FNRH

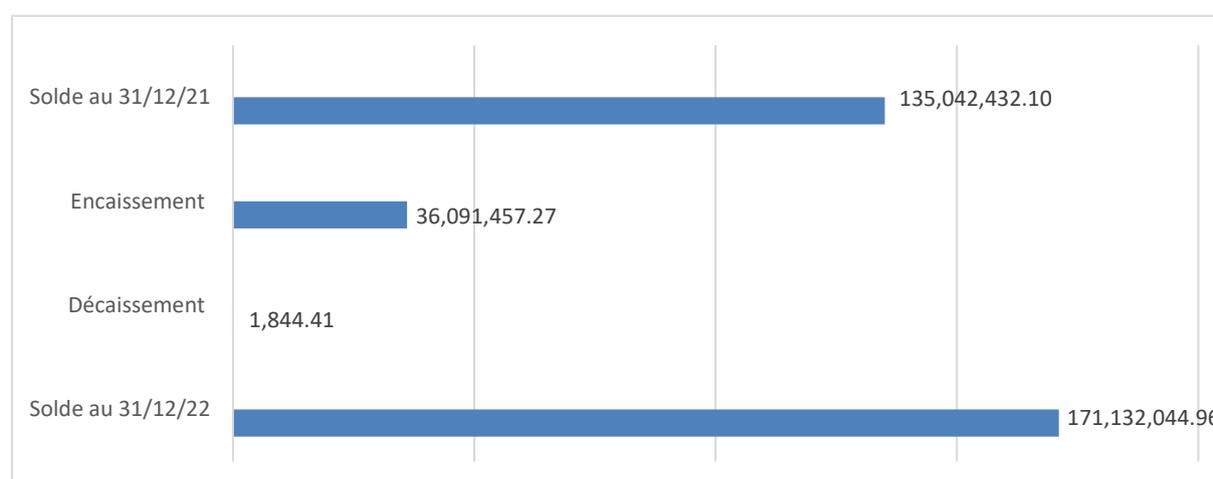
Au titre de l'exercice 2022, aucun retrait n'a été effectué sur le FNRH.

Par ailleurs, le compte du FNRH a été débité à hauteur de **1 844,41 USD** relatif aux frais de gestion du compte retenus par la Banque de France ;

IV. Évolution du solde du compte FNRH :

En tenant compte du solde du FNRH au 31/12/2021, des encaissements et des décaissements effectués au cours de l'année 2021, le FNRH au 31/12/2022 présente un solde de **171 132 044,96 USD**.

Solde du FNRH



Le solde du compte a enregistré une augmentation d'un montant de **36 091 457,27 USD**, soit 26,72 % du solde constaté au 1 Janvier 2021.

Évolution du solde du FNRH en 2022

Evolution du solde FNRH en 2022	
Période	Solde
déc-21	135 042 432,10
janv-22	136 475 100,04
févr-22	137 360 199,61
mars-22	137 690 920,56
avr-22	138 439 487,17
mai-22	139 036 796,28
juin-22	161 679 240,90
juil-22	162 028 950,56
août-22	163 441 406,91
sept-22	164 089 104,94
oct-22	165 605 993,44
nov-22	170 537 178,83
déc-22	171 132 044,96



V. Performance de gestion du Fonds par rapport au BENCHMARK

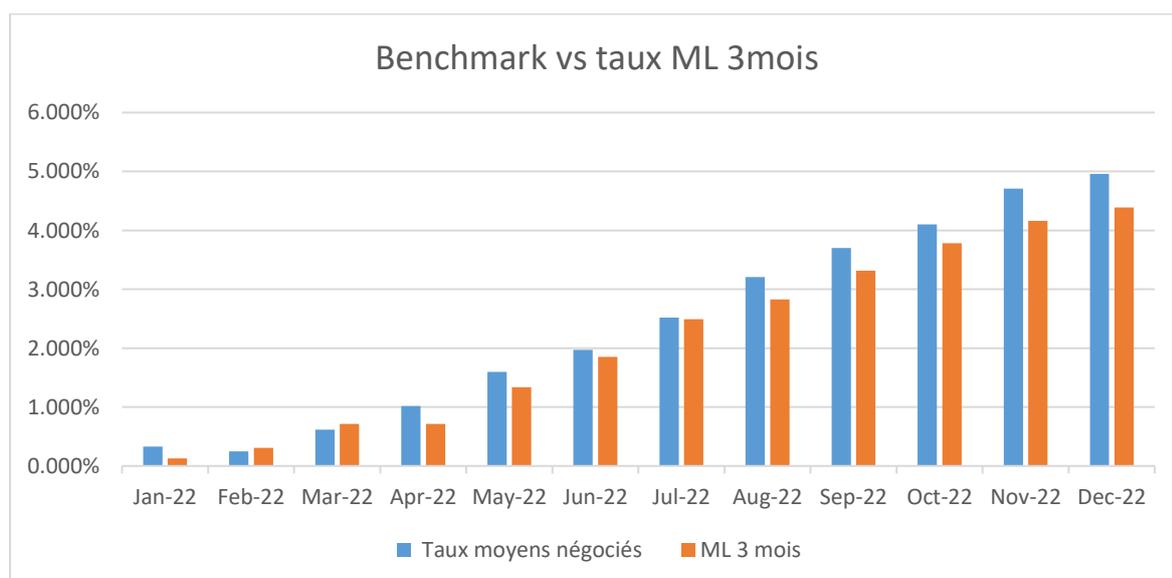
Le benchmark ¹choisi pour mesurer la performance du FNRH est le Merrill Lynch 3 mois USD (même indice appliqué au portefeuille de dépôt de la BCM). Au cours de l'exercice 2022, la performance du FNRH était globalement positive comparée au benchmark ML 3 mois USD.

¹ L'indice de référence est un indice qui reflète la performance du marché de façon à ce que le gouvernement et les organismes de supervision puissent mesurer la performance des gestionnaires de placements par rapport à la moyenne du marché sur lequel elle investit. Un indice de référence (benchmark en anglais) est un indicateur permettant d'évaluer la performance d'un marché financier.

FNRH VS Benchmark ML 3 Mois

Mois	Taux moyens négociés	ML 3 mois	(TMN - ML)
janv-22	0,328%	0,128%	0,200%
févr-22	0,248%	0,306%	-0,058%
mars-22	0,615%	0,714%	-0,099%
avr-22	1,020%	0,714%	0,306%
mai-22	1,600%	1,340%	0,260%
juin-22	1,970%	1,850%	0,120%
juil-22	2,521%	2,494%	0,027%
août-22	3,205%	2,828%	0,377%
sept-22	3,700%	3,318%	0,382%
oct-22	4,100%	3,780%	0,320%
nov-22	4,710%	4,160%	0,550%
déc-22	4,960%	4,390%	0,570%
Moyenne Annuelle	2,415%	2,169%	0,246%

Comparé au taux du benchmark ML 3 mois, la stratégie de placement du FNRH a montré une bonne performance avec de légères dégradations des taux d'intérêts en début d'année, qui s'est améliorée à partir du mois d'avril. Sur toute l'année la performance a été meilleure pour les placements du FNRH que pour le taux de référence du benchmark avec un écart moyen de **+0,246%**.



VI. Conclusion

Globalement, la gestion du compte FNRH au cours de l'année 2022 a montré une amélioration du solde de 26,72% par rapport au solde en début d'année. Aucun retrait n'a été enregistré au cours de l'exercice 2022.

Les encaissements ont été de **36,091 Millions USD**, dont **1,71 Millions** d'intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds. Les frais de gestion de tenue du compte enregistrés en 2022, ont été de **1 844,41 USD** correspondant aux frais retenus par la BDF, le solde du FNRH au 31/12/2022 est de **171,132 Millions USD**.